



*Ecole Élémentaire Les Sablons*  
63 rue Charles Maréchal 78300 POISSY  
[01.39.22.56.91/0780624e@ac-versailles.fr](mailto:01.39.22.56.91/0780624e@ac-versailles.fr)



Poissy le 11 mars 2025

Objet : Procès-verbal du conseil d'école du 07/03/2025

Madame la Directrice

à

**Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,**

**Madame le Maire de Poissy et son représentant,**

**Madame la Maire adjointe déléguée à l'éducation et à la petite enfance,**

**Madame la Directrice des affaires scolaires,**

**Mesdames les coordinatrices du temps périscolaire,**

**Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves,**

**Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,**

**Madame la psychologue de l'Education Nationale,**

**Madame la médecin de l'Éducation Nationale**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du Conseil d'École qui s'est tenu à l'École Élémentaire Les Sablons le vendredi 7 mars 2025 de 18h30 à 20h30.

Secrétaire de séance : Mme DUCHAYNE et Mme MARTINEAU

Présence de toute l'équipe enseignante mis à part les excusées (Mme Houée, Mme Claudel, Mme Langlois), Mme Talbot (la Directrice), Mme Grandveau (RASED), Mme Debuissier et M Gros pour la Mairie, et 6 RPE.

## 1. Organisation générale de l'école

### A – La gestion des absences (élèves et enseignants)

#### Les élèves :

Lors de l'absence de leur enfant, les parents doivent prévenir l'**enseignant** en priorité dès le matin via klassly (cocher l'enseignant) ou cahier de correspondance ou la directrice par mail (indiquer prénom, nom et classe de l'enfant).

Pour rappel, suite à 4 demi-journées d'absences non justifiées, la directrice est dans l'obligation d'en informer l'inspection (« raison familiale » n'est pas recevable).

Raison médicale = l'enfant est malade suffit, pas besoin de certificat médical.

Il est important que les élèves puissent prendre contact avec des camarades pour récupérer les devoirs.

#### L'équipe pédagogique

Il y a très peu de remplaçants au niveau de la circonscription. Il est donc très difficile d'obtenir un remplacement peu importe le type d'absences (sauf en cas de congés long prévu).

Lors d'une absence ponctuelle, il n'y a actuellement pas d'autre choix que de répartir les élèves dans les autres classes.

L'enseignant, en arrêt, n'est pas tenu d'envoyer du travail pour la classe.

Du travail est donné dans une grande majorité et dans la mesure du possible. Ils restent en autonomie (livres bibliothèque, jeux, devoirs)

C'est de la responsabilité du remplaçant d'assurer la continuité pédagogique, les enseignants accueillant les élèves dans les classes lors d'une absence n'ont pas ce rôle.

## **B – Les LSU (Livret Scolaire Unique)**

Il y a malheureusement eu des pannes sur l'application de saisie et de restitution des Livrets, nous espérons que le 2ème semestre sera plus serein.

Un temps d'échange d'une dizaine de minutes a été organisé auprès des parents d'élèves.

Le livret doit obligatoirement être signé **numériquement** par un parent au minimum. (Actuellement 68 % des comptes ont été activés sachant que chaque parent a un compte).

Une communication a été envoyée aux parents pour faciliter l'accès au dossier de leur enfant via EDUCONNECT avec leur identifiant et mot de passe.

*Chaque parent peut créer son espace via FranceConnect et peut télécharger tous les livrets de ses enfants via un compte unique, effectuer les démarches d'orientation sur l'ensemble de son parcours scolaire (orientation 3<sup>ème</sup>, choix des spécialités en 2<sup>nd</sup>, etc.)*

*En cas d'oubli d'identifiant, se rapprocher de Mme Talbot.*

*En cas d'oubli du mot de passe après changement, la réinitialisation est possible directement sur le site Educonnect.*

## **C – La coopérative**

### **Recettes :**

- Participation des parents : 7000 €
- Photographe : 2042,40 €
- Ventes de gâteaux :
  - Vente 1 : 506,30 €
  - Vente 2 : 395,92 €
  - Vente 3 : 399,30 €
- Marché de Noël :
  - Mme Luneau : 163€
  - Mme Sauvaire : 392,50 €
  - Mme Fournier et M. Cordellier : 378 €

**Donation :** Festival du livre, environ 720€ de dons en livres suite aux commandes des parents.

## **D – Les aides proposées (APC, RASED, PPRE, Stage de réussite, Soutien 1<sup>er</sup> degré)**

### **RASED : réseau d'aide spécialisée pour les élèves en difficultés – intervention de Mme Grandveau**

3 membres au minimum : Mme Picouleau psychologue de l'éducation nationale (bilan, aide scolarisation des élèves en situation de handicap), Mme Magnier aide à dominante relationnelle (restaurer l'estime des enfants par rapport aux apprentissages, travaille sur émotions...), Mme Grandveau aide à dominante pédagogique (améliorer leurs compétences en français et mathématiques)

Mme Grandveau présente le **jeudi** sur l'école des Sablons, intervient aussi sur les groupes scolaires Montaigne et Ronsard. Elle exerce une fonction de personne ressource auprès des enseignants et apporte une aide aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Cette aide a pour objectifs principaux de :

- mettre en œuvre des situations d'apprentissage personnalisées suite à l'analyse des besoins des élèves ;
- concevoir avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement dans le cadre de pratiques inclusives.

Période 1 et 2 : CE1, des séances en numération et en écriture

Actuellement : CP, en lecture et écriture

Période 5 : CE2 et CM1.

### **APC : Aides Pédagogiques Complémentaires**

36 heures réalisées par chaque enseignant réparties sur l'année scolaire, sous forme d'aide aux enfants en difficulté ou en projet d'enseignant.

## **PPRE : Projet Personnalisé de Réussite Educative**

Plus de 60 PPRE au premier semestre.

Les PPRE sont dédiées aux élèves en difficulté (des apprentissages ou comportementale) avec la définition d'un programme personnalisé de réussite éducative sur une durée limitée avec un bilan in fine. En général, sur une courte période (quelques mois).

### **Stages de réussite (PACTE)**

3 groupes la première semaine des vacances d'automne (entre 8 et 10 élèves par groupe)

4 groupes la première semaine des vacances de printemps (entre 8 et 10 élèves par groupe)

Les stages ciblent les élèves fragiles uniquement.

### **Soutien 1<sup>er</sup> degré (PACTE)**

Créneau de 30 à 60 minutes par groupe de 6/8 élèves une à deux fois par semaine.

5 enseignants volontaires délivreront 144 heures de soutien. Tous les niveaux sont concernés.

Nous nous appuyons sur les résultats aux évaluations nationales et l'avis des enseignants.

La majorité des élèves cibles accepte de participer au soutien.

## **2. La vie de l'école**

### **A – Les évaluations nationales**

Tous les niveaux ont été couverts pour la première fois par les évaluations nationales en septembre 2025.

Dans l'ensemble, les résultats sont bons, il reste des points d'amélioration, notamment suivant les niveaux, ci-dessous l'analyse des principaux résultats par niveau.

Il est à noter que la circonscription de Poissy a de très bons résultats en mathématiques par rapport aux résultats nationaux en référence aux mêmes groupes de catégorie sociaux professionnels.

En français, ils sont dans la moyenne national sauf au niveau du lexique où la circonscription est en dessous cette année.

Le par cœur, table de multiplication est difficile.

CP

Français	Mathématiques
<u>Points d'appui (&gt;85% de réussite)</u> Comprendre un texte à l'orale (89%) Comprendre des phrases à l'oral (88%) Manipuler des syllabes (90%)  <u>Progrès observés</u> Comprendre des mots à l'oral 79 % (+7% par rapport à l'année dernière)	<u>Points d'appui (&gt;85%)</u> Lire les nombres entiers (92%) Écrire des nombres entiers sous la dictée (93%) Reproduire des assemblages (93%) Comparer des nombres (89%)  <u>Progrès observés</u> Comparer des nombres (+21%) Écrire des nombres entiers sous la dictée (+14%) Placer un nombre sur une ligne graduée (+14%)
<u>Point à renforcer (&lt;70%)</u> Reconnaître les différentes écritures des lettres (63%)  <u>Baisse observée</u> Reconnaître les différentes écritures des lettres 63 % (-7%) Manipuler les phonèmes 81 % (-6%)	<u>Points à renforcer</u> Résoudre des problèmes (75%) >GR (Groupe de Référence) Placer un nombre sur une ligne graduée >GR  <u>Baisse observée</u> RAS

CE1

Français	Mathématiques
<u>Points d'appui (&gt;90%)</u>	<u>Points d'appui (&gt;80%)</u>

<p>Comprendre un texte lu seul (92%) Comprendre des phrases lues seul (96%) Écrire des syllabes sous la dictée (98%)</p> <p><b>Progrès observés</b> Comprendre des phrases lues seul (+14%) Écrire des syllabes (dictée) (+11%)</p> <p><b>Points à renforcer</b> Lire à haute voix un texte (75%) Comprendre des mots à l'oral (80%)</p> <p><b>Baisses observées</b> RAS</p> <p>SUIVI DE COHORTE Comprendre des phrases lues seul (+40%) Lire à haute voix des mots (+10%) Écrire des syllabes (dictée) (+16%)</p>	<p>Reproduire un assemblage (89%) Calculer mentalement (86%) Lire les nombres entiers (86%)</p> <p><b>Progrès observés</b> Additionner en ligne (+10%)</p> <p><b>Points à renforcer</b> Résoudre des problèmes (53%) Soustraire (68% -7/GR) Ecrire des nombres entiers (dictée) (76% -10/GR)</p> <p><b>Baisses observées</b> RAS</p> <p>SUIVI DE COHORTE Placer un nombre sur une droite graduée (73%-16%) Soustraire (68%-6%)</p>
--	--

## CE2

<p>Français</p> <p><b>Points d'appui (&gt;80%)</b> Comprendre des phrases lues seules (87%) Différencier les principales classes de mots (82%)</p> <p><b>Progrès observés</b> RAS</p> <p><b>Points à renforcer</b> Utiliser des marques d'accord pour noms-adjectifs (69%) Comprendre un texte lu seul (72%)</p> <p><b>Baisses observées</b> RAS</p> <p>SUIVI DE COHORTE Lire à voix haute un texte (+6%)</p>	<p>Mathématiques</p> <p><b>Points d'appui (&gt;80%)</b> Ecrire des nombres entiers (dictée) (95%) Lire des nombres entiers (82%)</p> <p><b>Progrès observés</b> RAS</p> <p><b>Points à renforcer</b> Mémoriser des faits numériques (47%) Résoudre des problèmes (48%) Poser et calculer (54%)</p> <p><b>Baisses observées</b> RAS</p> <p>SUIVI DE COHORTE Lire des nombres entiers (+13%) Mémoriser des faits numériques (-36%)</p>
---	--

## CM1

<p>Français</p> <p><b>Points d'appui (&gt;85%)</b> Comprendre un texte lu à l'oral (87%) Savoir trouver des mots de la même famille (85%)</p> <p><b>Progrès observés</b> Identifier la relation sujet-verbe (+17%)</p> <p><b>Points à renforcer</b> Lire à voix haute un texte (64%)</p>	<p>Mathématiques</p> <p><b>Points d'appui (&gt;80%)</b> Additionner (88%) Écrire des nombres entiers (dictée) (87%) Soustraire (85%)</p> <p><b>Progrès observés</b> Mémoriser des procédures (+14%) Résoudre des problèmes (+9%) Poser et calculer (+7%)</p>
--	--

<p>Écrire des mots dictés (66%) Identifier la relation sujet-verbe (69%)</p> <p><u>Baisse observée</u> Lire à voix haute un texte (-7%)</p> <p>SUIVI DE COHORTE Comprendre un texte lu seul (-19%) Lire à voix haute un texte (-14%) Ecrire des mots dictés (-18%)</p>	<p><u>Points à renforcer</u> Mémoriser des faits numériques (30%) Mémoriser des procédures (40%) Poser et calculer (57%)</p> <p><u>Baisse observée</u> Écrire des nombres entiers (dictée) (-20%) Mémoriser des faits numériques (-10%)</p> <p>SUIVI DE COHORTE Placer un nombre sur une droite graduée (+10%) Mémoriser des faits numériques (-51%) Écrire des nombres entiers (dictée) (-13%)</p>
--	---

## CM2

Français	Mathématiques
<p><u>Points d'appui (&gt;85%)</u> Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille (86%◊ +8%/GR) Comprendre des textes à l'oral (PE) (85%) Lire à haute voix un texte (70%◊+14%/GR)</p> <p><u>Progrès observés</u> RAS</p> <p><u>Points à renforcer</u> Comprendre un texte lu seul (60%) Utiliser les marques d'accord noms-adjectifs (63%) Maîtriser l'accord sujet-verbe + temps conjugaison (64%)</p> <p><u>Baisse observée</u> RAS</p> <p>SUIVI DE COHORTE Écrire des mots dictés (+13%)</p>	<p><u>Points d'appui (&gt;80%)</u> Ecrire des nombres entiers (dictée) (81%)</p> <p><u>Progrès observés</u> RAS</p> <p><u>Points à renforcer</u> Mémoriser des faits numériques (43%) Poser et calculer (46% -6/GR) Mémoriser des procédures (55%) Résoudre des problèmes (57% +8/GR)</p> <p><u>Baisse observée</u> RAS</p> <p>SUIVI DE COHORTE Mémoriser des faits numériques (+27%) Mémoriser des procédures (+15%) Placer un nombre sur une droite graduée (-11%) Écrire des nombres entiers (dictée) (-6%)</p>

Suivi de cohorte = suivi d'un même groupe d'élèves d'année en année.

## B – Les projets (territoires – école – classe)

### BIBLIOTHEQUE

Plus de 3 000 références ont été entrées dans la base de données BIBLIOBOOST. Merci aux parents et aux élèves ayant aidé au scan des livres

Grâce à Mégane et Matthieu (les services civiques), les élèves disposent d'une carte nominative d'emprunt et les nouveaux livres sont couverts au fur et à mesure.

Une première classe a testé l'emprunt de livre via ce nouvel outil de gestion.

Les élèves pourront accéder à la bibliothèque et emprunter des livres avec leur enseignant.

Un mail d'information sera envoyé aux parents la semaine prochaine. Une connexion de la maison par les parents sera possible pour suivre les livres empruntés.

Un règlement sera signé par l'élève et les parents, notamment sur le fait qu'il faut prendre soin des livres (un livre détérioré ou non rendu sera à racheter ou rembourser).

Le festival du livre a permis d'alimenter la bibliothèque. Nous déciderons en début d'année scolaire 25/26 si nous le réitérons.

### **PROJET BIEN ÊTRE – CLASSE FLEXIBLE – CLASSE DEHORS**

Mise en place d'ateliers philosophiques dans certaines classes.

Ateliers bien-être proposés en APC sous différentes formes expressions orales, etc...

Classe dehors pour le cycle 2 en majorité (maths en ville, forêt, etc.)

Ateliers massages (3 classes) : avec bien évidemment la notion de consentement, les parents des classes concernées ont été informés.

Croix-Rouge : semaine du 10 au 14 mars.

Les enseignants attirent l'attention sur la nécessité de parents accompagnateurs pour les sorties scolaires (cinéma, forêt) : certaines sorties ont dû être annulées par manque de parents accompagnateurs. Les RPE demandent de prévenir en amont (1mois) les parents pour que ces derniers puissent s'organiser puis rappel à 1 semaine si besoin.

### **PROTOCOLE PHARE**

Lutte contre le harcèlement.

Chaque situation d'intimidation signalée est prise en compte très sérieusement par l'école.

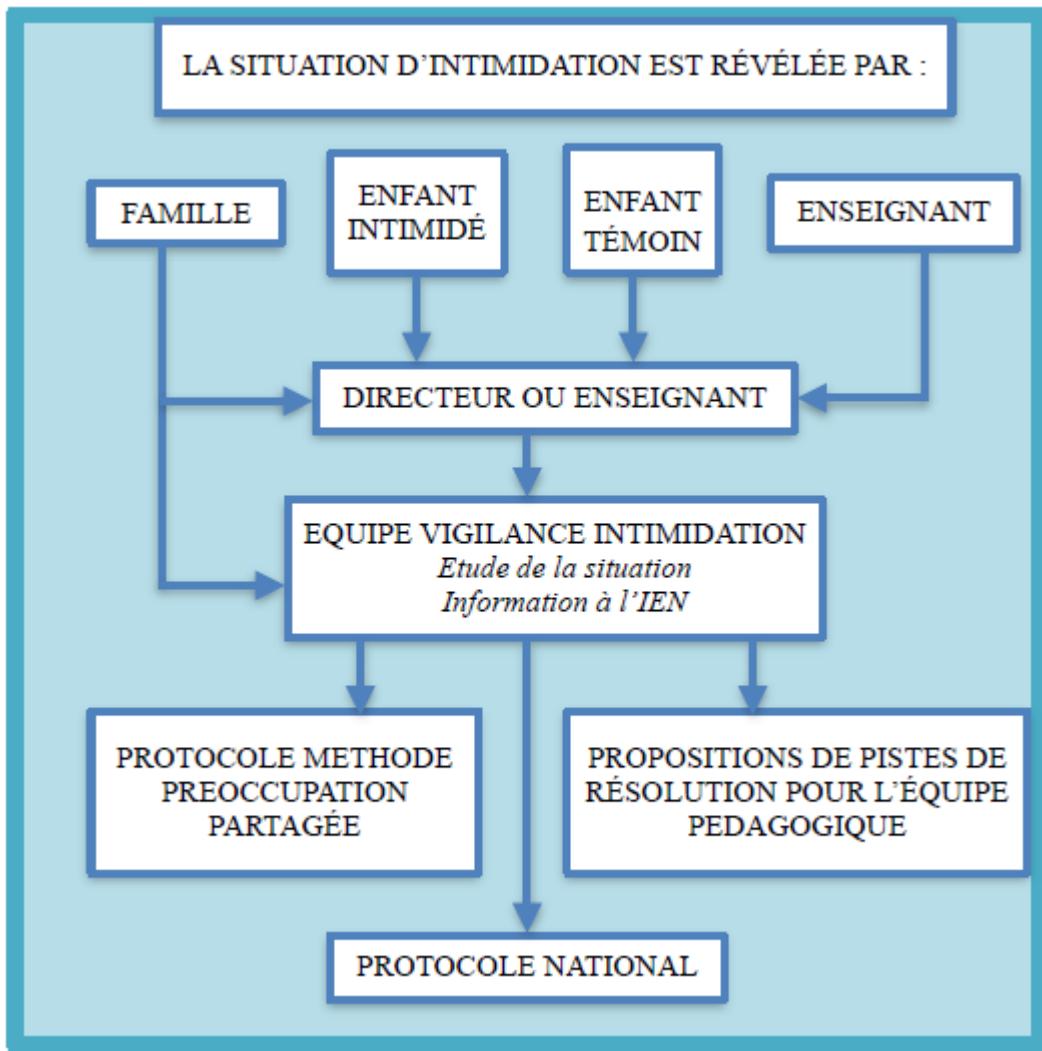
Ci-dessous le protocole mis en place avec en premier lieu un dialogue avec l'équipe enseignante, puis si besoin une demande d'intervention de l'Équipe Vigilance Intimidation (EVI) et ensuite si cela s'avère nécessaire le protocole national est engagé avec l'aval de l'inspection (entretiens enfants et parents, suivi avec une « grille des signaux faibles », lien constant avec l'inspection, adaptation des sanctions). Méthode préoccupation partagée : l'EVI rencontre l'enfant « intimidé », le ou les intimidateurs présumés et les témoins (les parents ne sont pas forcément informés), recherche de solutions avec et par les élèves.

Protocole national : les enseignants, l'équipe d'animation et tous les parents concernés sont informés sauf si procédure judiciaire en cours.

L'EVI est intervenue 3 fois cette année sur l'école élémentaire Les Sablons. Les situations remontées à EVI se sont toutes apaisées suite à leur intervention.

Tous les élèves sont sensibilisés au respect de l'autre, l'amitié, les différences et la tolérance.

Les CM2 ont passé leur permis internet sur le cyberharcèlement ; 2 policiers sont intervenus dans 2 classes de CM2 sur le harcèlement et la violence en général (sensibilisation, sanctions associées...)



### C – Végétalisation de la cour d'école

La cour d'école évolue rapidement, nous remercions encore les services de la Mairie pour leur implication sur ce projet.

#### Planning :

Le terrassement a eu lieu aux vacances d'automne,  
 Les cages des terrains de sports ont été changées aux vacances de Noël.  
 Les plantations d'arbres, herbe semée et les fondations de la pergola ont été réalisé aux vacances de février.  
 La pergola et le mobilier seront installés sur des mercredis d'ici les vacances de printemps.  
 Les marquages au sol (pistes d'athlétisme, marelle) suivront d'ici cet été ainsi que le coin potager, la cabane de rangement et des bancs.

Rappel : planning initial

- Un engagement de la ville de Poissy dans la végétalisation des cours d'école → Un calendrier ambitieux pour l'école élémentaire Les Sablons



- Un renouvellement et renforcement de nos engagements en faveur :
  - du développement durable – Label E3D
  - du bien-être à l'école – Label Génération 2024 et Programme pHare.
- Une volonté de l'équipe enseignante de développer des démarches pédagogiques innovantes au service du bien-être et des apprentissages : classe dehors, classe flexible, ateliers philosophiques, projets de lecteur...

Constat : Peu de retard

#### **D – La procédure d'entrée en 6ème (AFFELNET)**

La décision d'admission d'un élève en 6<sup>ème</sup> relève d'une proposition du conseil des maîtres, acceptée par la famille. L'affectation d'un élève en 6<sup>ème</sup> dans un collège dépend de son domicile.

VOLET 1 d'Affelnet : remise aux parents le 11 mars 2025, retour demandé pour le 21 mars 2025 - **vérification des coordonnées** des parents pour l'affectation au collège de secteur. A rendre même pour les élèves s'orientant dans le privé.

VOLET 2 d'Affelnet : remise aux parents le 31 mars 2025, retour demandé le 8 avril 2025 - **communication du collège de secteur** aux parents, possibilité de demande de dérogation. Stipuler les élèves se dirigeant vers le collège privé et donner la copie d'acceptation du collège privé.

Très peu de dérogations sont acceptées. En cas de refus de la dérogation, l'élève sera automatiquement affecté dans le collège de secteur.

Critères pouvant justifier une demande d'assouplissement de carte scolaire (dérogation) :

1 - Elève en situation de handicap ne bénéficiant pas d'une orientation en ULIS collège notifiée par la MDPH

2 - Elève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du collège sollicité

3 - Elève susceptible de devenir boursier

4 - Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans le collège sollicité

5 - Elève dont le domicile est situé en limite de secteur du collège souhaité

6 - Elève suivant un parcours scolaire particulier (langue rare déjà enseignée à l'école primaire, classe CHAM, CHAS, etc.).

### **3. La liaison école/Mairie**

#### **A - Temps périscolaires (cantine, étude, garderie)**

##### **Question RPE :**

Une visite de la cantine centrale est organisée.

Nous déplorons en début d'année 2025 encore des dysfonctionnements avec le lave-vaisselle. Est-ce que le 2e lave-vaisselle est fonctionnel ? Un 2e jeu de couvert avait été proposé, est-il mis en place ? cf ci-dessous.

#### **B – Travaux**

Une concertation est en cours pour équiper les directeurs d'école avec un ordinateur portable et non fixe.

Les « petits » travaux demandés sont effectués au fur et à mesure.  
En attente de réinstallation de la salle informatique ou d'une solution alternative.  
Est-ce que le service bâtiment a pu avancer sur le sujet des signaux (lumineux, sonore) en cas d'alerte ? cf ci-dessous.

### **3. Questions diverses RPE**

#### **École**

1/- Quelles sont les avancées du projet de végétalisation école, pédagogies innovantes, bien-être depuis le dernier conseil ? cf PV

2/- Est-ce que les emprunts de livre de la bibliothèque vont pouvoir commencer ? cf PV

3/- le festival du livre a été une belle découverte et réussite. Ce projet pourra-t-il être renouveler ? cf PV

4/- Le spectacle aura lieu le lundi 26 mai 2025 avec 2 séances.

Nous avons l'année dernier fait notre retour sur les points d'amélioration en terme organisationnel, et notamment pour fluidifier la restitution des enfants de la première partie du spectacle. Pourrions-nous intégrer un petit groupe de travail afin d'identifier des solutions pour éviter des attroupements ? *l'équipe pédagogique n'a pas eu le temps de se pencher sur le sujet précisément mais sur le principe bien évidemment.*

5/- Nous proposons de faire une kermesse le vendredi 27/06/2025. Nous faisons un appel à tous les parents volontaires dès à présent via notre boîte mail : rpe.lessablons.poissy@gmail.com  
*Pas d'exposition des œuvres cette année.*

6/- Certains parents ont du mal à faire avaler un petit déjeuner le matin à leur enfant. Serait-il possible que les enfants puissent apporter et manger un en-cas lors de la récréation du matin ? *Non, il est trop compliqué d'accepter entre les PAI et l'égalité au sein des enfants.*

A venir, un exemplaire du journal de l'école et l'évènement Pisciakids le 28 mars organisé par la Mairie.

#### **Mairie**

1/- Nous déplorons la baisse de **séance de natation** pour les élèves. Le sujet est porté auprès des conseillers municipaux. Le dossier est en cours. *Certaines séances de piscine ont été annulées (fermeture piscine) et les 3 séances de remplacement initialement prévues sur 6 n'ont finalement pas été honorées.*

#### **2/- Cantine**

Une visite de la cantine centrale est organisée.

Nous déplorons en début d'année 2025 encore des dysfonctionnements avec le lave-vaisselle. Est-ce que le 2<sup>e</sup> lave-vaisselle est fonctionnel ? Un 2<sup>e</sup> jeu de couvert avait été proposé, est-il mis en place ? *Le deuxième lave-vaisselle a été mis en service aux vacances de décembre. Pas de 2<sup>ème</sup> jeu de couverts mise en place.*

*Il y a eu des couverts en bambou avant les congés de février : quelle en est la raison ? M. Gros se renseigne.*

3/- Est-ce que le service bâtiment a pu avancer sur le sujet des signaux (lumineux, sonore) en cas d'alerte ?

*Séquence de travail avec Mme Rouge (éducation nationale) et le service sécurité de Poissy avec le suivi des PPMS. Le système appelé « grenade » est un système de boîtier sonore déclenché par l'enseignant disponible dans chaque salle. Il se déploie par effet domino, sous l'action de l'enseignant à chaque fois que le signal sonore est entendu.*

*Ce système a été testé lors PPMS à l'école Fournier (4 niveaux, élémentaire et maternelle) : diffusion*

*sonore conforme aux attentes et validé pour un déploiement à l'ensemble des écoles de Poissy (en cours de recensement des besoins).*

4/- Lors d'un déclenchement intempestif d'alarme incendie, la procédure d'alerte et d'arrêt n'avait pas l'air connu de tous, enseignants ou animateurs. Est-ce qu'un rappel ou une procédure écrite pourrait être envisageable ? L'évacuation, elle, a bien été réalisée rapidement.

*La procédure sera présentée le 18 mars à plusieurs personnes de l'école des Sablons (équipe pédagogique et périscolaire).*

Le prochain conseil d'école se tiendra le 17 juin 2025 de 18h30 à 20h30.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Géraldine TALBOT".

Géraldine TALBOT